

Conditions de Service Spéciales

Service d'exportation (ci-après le « Service »)

Sur la base des Conditions Générales de ALSO Schweiz AG (CG), les parties conviennent d'autres conditions en accord avec ces Conditions de Service Spéciales pour les Services d'Export (ci-après « **CSS d'Exportation** ») pour le Service. Ces CSS d'Exportation prévaudront sur les CG. En cas de conflit entre les présentes CSS d'Exportation et les CG, les présentes CSS d'Exportation prévaudront. Les CG et les CSS d'Exportation constituent l'intégralité de l'accord relatif aux Services de Transport supplémentaires entre les Parties (ci-après le « Contrat »).

1. Description du service

ALSO offre à ses Clients, dans le cadre de l'exécution de ses obligations contractuelles telles qu'elles sont réglementées par un Contrat ou par les CG, certains services d'exportation (ci-après le « Service »). Le Service comprend le traitement des expéditions d'exportation ainsi que le conseil en contrôle des exportations auprès du Client dans ce contexte, sur demande spécifique.

2. Conditions générales du Service

- 2.1. Dans son rôle de prestataire de services, ALSO exerce ainsi une fonction purement consultative et de soutien opérationnel, la fonction de l'exportateur, qui comprend la responsabilité et les obligations en vertu de la loi et de la réglementation en matière de contrôle des exportations, incombant exclusivement au Client.
- 2.2. De manière générale, afin de prévenir la prolifération des armes de destruction massive et de leurs moyens de livraison ainsi que l'accumulation déstabilisante d'armes conventionnelles, des réglementations et des traités contraignants en vertu du droit international dans le domaine des armes de destruction massive ainsi que des régimes de contrôle des exportations politiquement contraignants sont applicables (ci-après les « **Dispositions** »). ÉGALEMENT adhère aux présentes Dispositions et, à titre de condition à la fourniture du Service, attend de son Client qu'il adhère également aux Dispositions.
- 2.3. Compte tenu des Dispositions ci-dessus, les exportateurs sont tenus de se conformer à toute loi et réglementation applicable en matière de contrôle des exportations, d'effectuer des contrôles liés et, dans le cadre d'une obligation de licence existante, de vérifier leurs articles par rapport conformément à cette obligation et soumettre aux autorités des demandes de transfert nécessitant une licence pour une prise de décision et, par conséquent, d'exiger que certaines informations soient fournies par le Client à ALSO.
- 2.4. Afin de se conformer aux Dispositions, le Client est tenu d'informer ALSO par écrit des spécificités telles qu'indiquées en Annexe I, au plus tard lorsqu'il demande l'offre de Service. Les spécificités doivent être enregistrées sous la forme fournie par ALSO.
- 2.5. Le Client garantit que toutes les informations fournies par le Client à ALSO sont exactes et complètes. Le Client comprend que s'il a fourni de fausses informations ou n'a pas divulgué les informations pertinentes, ALSO sera en droit, à la seule discrétion d'ALSO, d'annuler le Contrat et le Service avec effet immédiat, en plus de tout recours qu'ALSO pourrait utiliser en raison de cette annulation.
- 2.6. Le Client sera responsable de l'obtention, aux frais exclusifs du Client, de toutes les licences (y compris les licences d'exportation), permis, certifications, enregistrements, approbations ou autorisations auprès d'autorités gouvernementales ou autres nécessaires pour l'exécution du Contrat.

2.7. Le Client se conformera aux lois et réglementations applicables, en particulier, mais sans s'y limiter, celles énoncées dans les CG relatives à la conformité à l'exportation (CG).

3. Prix

3.1. ALSO fournit le Service selon la grille tarifaire en vigueur au moment de la passation de la commande : https://www.also.ch/ec/cms5/de_6110/6110/services/logistics-services/also-exportmanagement/index.jsp.

4. Divers

4.1. ALSO a le droit de modifier unilatéralement les présentes CSS d'Exportation à tout moment. La version des CSS d'Exportation en vigueur au moment de la commande s'appliquera. Le maintien de l'utilisation du service par le client après la modification a valeur de consentement du client à la modification des conditions de service spéciales. Si un client n'accepte pas les modifications apportées aux présentes conditions, ALSO sera en droit de bloquer le compte du Client.

4.2. Ces CSS d'exportation sont fournies en anglais, en allemand et en français. En cas de controverse ou de litige, la version allemande prévaudra.

4.3. Sauf indication contraire, les termes définis dans les CG ont la même signification dans les présentes CSS d'Exportation. Les références aux CG doivent être lues et interprétées comme incluant le présent Addenda de CSS d'Exportation.

Annexe I

Liste des spécificités pertinentes :

- ✓ Pays d'origine (commerciale) ;
- ✓ Code tarifaire suisse à 8 chiffres selon le Tarif suisse « TARES » ;
- ✓ Numéro de classification de contrôle des exportations conformément à la Loi sur le contrôle des biens (RS 946.202) et à l'Ordonnance sur le contrôle des biens utilisables à des fins civiles et militaires, des biens militaires spécifiques et des biens stratégiques (RS 946.202.1) ;
- ✓ Fournir toutes les données et informations spécifiques aux marchandises afin de pouvoir procéder à d'autres classifications (nationales) du contrôle des exportations ;
- ✓ Restrictions nationales à l'exportation, découvertes de « signaux d'alerte », anomalies et correspondances éventuellement présentes dans et/ou pendant la vérification des listes de sanctions de toutes les parties impliquées dans le cadre du contrôle des exportations dans les installations du Client ;
- ✓ Certification(s) officielle(s) de l'utilisateur final (remplie(s) intégralement et avec une signature valide et autorisée) en lien avec une éventuelle exigence de licence conformément aux modèles de formulaire de l'autorité responsable à utiliser ;
- ✓ L'indication de toutes les licences pertinentes (copie nécessaire pour la première cession) permise avec l'indication du titulaire de la licence (nom légal complet), le numéro de licence ainsi que toutes les exigences, restrictions et obligations de fournir des informations associées (dans leurs termes exacts).

Et, si la loi américaine est applicable, toutes les données pertinentes relatives au contrôle des exportations, comme suit :

- ✓ Code tarifaire américain à 8 chiffres selon la Commission américaine du commerce international (USITC) ;
- ✓ Numéro américain de classification du contrôle des exportations (ECCN) ;
- ✓ Contenu américain de l'article (en pour cent), ainsi que ;
- ✓ La documentation correspondante (calcul de minimis)/vérification sur demande.